

Le cycle de vie des chauves-souris



Pipistrelle commune © Stocklib / Rudmer Zwerver

Le cycle de vie des chauves-souris

Ce mois-ci, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, nous apprenons à mieux connaître les chauves-souris et leur cycle de vie !

Les Chiroptères, plus connus sous le nom de Chauves-souris, sont les seuls Mammifères volant au monde.

Après l'hibernation, les chauves-souris regagnent progressivement leur gîte d'été qui va vite se transformer en pouponnière : une colonie de mise bas se forme. Les femelles s'y regroupent afin d'élever ensemble les jeunes de l'année (un petit par an, voire deux). Ces colonies peuvent s'installer dans des combles ou les caves chez les particuliers. À la tombée de la nuit, de nombreux individus sont observés en vol. Certaines espèces sont capables d'émettre des ultrasons par écholocalisation pour chasser et se diriger.

Les chauves-souris sont principalement insectivores, consommant des : moustiques et tipules (« cousins »), papillons de nuit, hannetons, bousiers et notamment des araignées. Essentiellement actives la nuit, elles constituent des régulatrices naturelles contre les insectes.

Bien loin des tailles impressionnantes des chauves-souris tropicales, les chauves-souris locales sont beaucoup plus petites. La plus grosse chauve-souris de notre région pèse 40 grammes, tandis que la Pipistrelle commune ne fait que 5 grammes.

En Île-de-France, la part d'espèces menacées est trois fois supérieure par rapport à l'échelle nationale : la disparition et fragmentation de leurs habitats, la diminution de leurs ressources en nourriture (des insectes majoritairement), la pollution lumineuse, la perte de gîtes d'hibernation ou de reproduction, mais aussi la prédation par les chats domestiques, sont autant de menaces pour la biodiversité qu'il faut prendre en compte.



Colonie de chauves-souris ©Stocklib / Andriy Kananovych

C'est pourquoi **toutes les chauves-souris sont protégées en France.**

Vous avez de nombreuses chauves-souris en vol à proximité de votre habitation l'été ? Vous suspectez la présence de chauves-souris dans vos combles ou votre cave ? Contactez-nous !

Il ne faut pas déranger les colonies en période de reproduction car les jeunes ne sachant pas encore voler, leur dérangement risquerait de provoquer leur abandon et leur mort par les adultes.

L'identification des chiroptères n'est pas possible à vue, en revanche la pose d'un enregistreur à ultrasons en extérieur ou dans votre cave ou vos combles peut être envisagée sur plusieurs nuits afin d'avoir une idée de la fréquentation du site par les chauves-souris ! Aussi, pour contribuer à l'ABC et si vous le permettez, un naturaliste de Seine-et-Marne environnement pourra venir installer cet enregistreur pour étudier l'activité des chauves-souris et les inventorier à votre domicile. La découverte d'une colonie de reproduction est toujours intéressante en vue de la préservation de l'espèce.

En Seine-et-Marne, vingt espèces ont déjà été recensées.

Pour toutes questions concernant les chauves-souris ou pour nous signaler que vous êtes intéressé pour poser un enregistreur à ultrasons chez vous, écrivez-nous à l'adresse mail dédiée : ABC@seme-id77.fr

Chacune des observations servira à améliorer les connaissances de votre commune !

Attention, si elles vous dérangent, soyez patients : attendez qu'elles quittent leur gîte à la fin de l'été (les jeunes seront alors volants) pour intervenir en prenant conseil auprès des naturalistes et surtout, pensez à leur offrir un nouveau gîte pour qu'elles continuent à exercer leurs bienfaits.

Stéphanie VARIZAT et Naomi DORICAC

Conseillères Biodiversité et Sciences citoyennes